



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Genève, le 2 mai 2006

Commission de contrôle de gestion
COMMUNIQUE DE PRESSE

Aux membres de la presse

N/réf. IS/ra 20060502

Concerne: Université de Genève : position de la Commission de contrôle de gestion

Lors de sa séance du 1^{er} mai 2006, la Commission de contrôle de gestion a décidé de ne pas déposer aujourd'hui de rapport intermédiaire sur l'Université.

Cette décision s'explique par les actions entreprises par le Conseil d'Etat et annoncées dans son communiqué de presse du 27 avril 2006. Considérant qu'une enquête générale dirigée par M. Thierry Béguin est lancée et que ses conclusions sont attendues pour le 30 juin 2006, la Commission de contrôle de gestion estime qu'il n'est plus opportun de déposer un tel type de rapport. En revanche, la commission de contrôle de gestion va poursuivre ses travaux, afin de s'assurer que l'enquête soit menée jusqu'à son terme et des mesures correctives soient effectivement prises.

Si la commission se félicite des actions annoncées par le Conseil d'Etat, elle relève, au stade actuel de ses travaux, qu'à la lecture des rapports ultérieurs de l'Inspection cantonale des finances (ci-après ICF), l'ensemble des éléments soulevés ces derniers jours l'avait déjà été antérieurement. Pour le surplus, la commission rappelle qu'elle avait traité d'une motion (M-1558) déposée le 6 octobre 2003 relative à la réglementation des activités accessoires du corps enseignant de l'Université de Genève qui révélait des problèmes de gestion au sein de l'Université. Le Conseil d'Etat y a répondu le 20 mai 2005.

La commission constate la lenteur, la légèreté et l'insuffisance des mesures correctives prises par l'Université et le DIP à la suite des rapports émanant de l'ICF et des travaux parlementaires effectués par ses soins.

Dans le cadre de sa mission de haute surveillance parlementaire sur la gestion du Conseil d'Etat, la commission regrette ce manque de diligence de la part du Conseil d'Etat.

Un rapport de la Commission de contrôle de gestion sera donc déposé en temps utile tant sur le fonctionnement administratif et comptable de l'Université (gouvernance, transparence des comptes, normes comptables, contrôle interne, etc.), que sur la gestion et le contrôle par le Conseil d'Etat de cette institution.

Ivan Slatkine
Président de la Commission
de contrôle de gestion

Pour toute information complémentaire: M. Ivan Slatkine, président de la Commission de contrôle de gestion, ivan.slatkine@gc.ge.ch